



Société de Médecine des voyages

Association régie par la Loi de 1901
enregistrée en Préfecture de Paris sous le n° 86-0482
SIRET n°398 943 563 00039 - code APE 7219Z

www.medecine-voyages.fr

Président: Pr. Olivier BOUCHAUD
Secrétaires généraux: Dr Paul-Henri CONSIGNY,
Dr Christophe HOMMEL
Trésorières: Dr Fabienne LE GOFF,
Dr Nadine GODINEAU

Objet: Formation des infirmiers en entreprise
N° enregistrement formation permanente DRTFPC d'île de France : 11753671575
N° SIREN : 398943563

« Santé des voyageurs professionnels »

- | | |
|--|--------------------------|
| Entreprise | <input type="checkbox"/> |
| - Organismes collecteurs paritaires agréés au titre de | <input type="checkbox"/> |
| - Produits provenant des pouvoirs publics | <input type="checkbox"/> |
| - Produits provenant de contrat conclu avec des particuliers | <input type="checkbox"/> |
| - La formation est faite au titre: | |
| du plan de formation de l'entreprise | <input type="checkbox"/> |
| de la professionnalisation | <input type="checkbox"/> |
| du congé individuel de formation | <input type="checkbox"/> |

-
- -
 -

Sauf cas de force majeure, toute inscription annulée moins de 2 semaines avant le début du stage sera facturée.

Tout stage commencé sera dû dans son intégralité, toute absence ne donnera lieu à aucune modification du coût de la formation.

La SMV se réserve le droit d'annuler la formation, en raison d'un nombre insuffisant de participants ou en cas de force majeure.

ENVOYE LE :

Une fois votre candidature acceptée, une confirmation d'inscription vous sera adressée avec le programme et le plan d'accès. Le dossier administratif sera envoyé à votre service formation.

nathalie.colin-de-verdiere@diplomatie.gouv.fr